

beaucoup plus dans les principes que dans les mœurs. Sa vie passa pour assez régulière tant qu'il vécut dans le cloître; et, contre l'ordinaire, ce fut l'esprit qui chez lui corrompit le cœur.

A l'âge de trente-cinq ans, abusant du haut degré de réputation dont il jouissait à Wittemberg, il leva hautement l'étendard de l'hérésie, pour ne plus reculer, pour avancer de jour en jour avec une audace plus déterminée, à travers tous les écueils et les précipices. Elle ne fit place aux remords ou aux réflexions, que quand il vit avec étonnement ses tristes succès surpasser jusqu'à ses espérances. Après avoir déclamé contre les abus vraiment répréhensibles des quêteurs et des prédicateurs d'indulgences, il fit soutenir à plusieurs reprises des thèses publiques, où la hardiesse des assertions allait toujours en augmentant, les afficha aux portes de l'église de Wittemberg, et osa les envoyer à l'archevêque de Mayence. Sans nier d'abord que l'Eglise eût le pouvoir d'accorder des indulgences, et disant au contraire anathème, en termes exprès, à quiconque nierait la vérité des indulgences du pape, il prétendait cependant qu'elles n'étaient qu'une relaxation des peines canoniques, et par conséquent qu'elles ne regardaient pas les morts, à qui elles ne procuraient aucun soulagement. Il avançait même que les satisfactions surabondantes et infinies de Jésus-Christ n'entraient pas dans le trésor des indulgences, dont il anéantissait insensiblement la vertu par mille explications semblables¹.

Une matière en amenant une autre, il passa des indulgences à la justification, c'est-à-dire à la grâce sanctifiante qui nous rend agréables à Dieu. On avait cru jusque là, que, pour être justifié, il fallait avoir en soi la justice; comme pour être savant ou vertueux, il faut avoir la science ou la vertu. Mais une idée si simple ne cadrant point avec le génie du novateur, il voulait que ce qui nous rend justes et agréables à Dieu ne fût rien en nous; que nous fussions précisément justifiés, parce que Dieu nous imputait la justice de Jésus-Christ, et que nous nous l'appropriions par la foi. Et cette foi ne consistait pas à croire fermement toutes les vérités chrétiennes en général, mais à croire spécialement, chacun dans son cœur, et sans le moindre doute, que tous nos péchés nous étaient remis. « On était justifié, répétait sans fin l'hérésiarque, dès que l'on croyait l'être, non pas seulement avec cette certitude morale qui exclut le trouble et l'agitation, mais avec une foi aussi ferme que celle dont il faut croire que Jésus-Christ est ressuscité. »

Des assertions si étranges en elles-mêmes, et proposées avec

¹ Epist. Luth. ad Albert. Mogunt.